

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS.

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 2 Avril 1878.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. le Vicomte de Raousset-Boulbon, son aide-de-camp, est arrivé hier à Monaco, venant d'Oran.

S. Exc. M<sup>gr</sup> Theuret, Premier Aumônier du Prince, a eu l'honneur d'être reçu le mercredi 27 mars, à sept heures du soir, par S. S. le Pape Léon XIII et de lui remettre une lettre autographe de S. A. S., accompagnée d'une offrande à l'occasion de son avènement au trône pontifical.

Le Saint Père a accueilli le Prélat avec une extrême bienveillance et a daigné l'entretenir pendant assez longtemps.

Sa Sainteté s'est montrée très touchée du nouveau témoignage de dévouement filial du Prince à l'égard de Sa Personne et du S<sup>t</sup>-Siège; Elle a loué en termes gracieux la constante protection que Charles III accorde à l'Église et chargé M<sup>gr</sup> Theuret de transmettre immédiatement de sa part une bénédiction Apostolique particulière pour S. A. S., la famille Princière et la Principauté.

Le S<sup>t</sup> Père a ensuite béni le Prélat et l'a congédié en lui adressant quelques paroles pleines d'une bonté toute paternelle.

Mercredi dernier S. A. R. la princesse Louis de Bavière, venant de Nervi, est arrivée à Monaco à 1 heure 15, dans un wagon-salon, accompagnée d'une suite d'une dizaine de personnes.

La princesse s'est promenée quelque temps dans les jardins de Monte Carlo et a visité le Casino. Elle a repris le train de 4 h. 20 se rendant à Cannes.

S. A. S. Madame la Princesse Mère a donné au Musée de Monaco une très riche mantille de dentelle qui offre un intérêt tout particulier, puisqu'elle a été tissée à Monaco.

Il y a cinquante ans à peine, plusieurs industries, la filature, la rouennerie, la fabrication des chapeaux de paille, le tissage de la dentelle florissaient dans la Principauté et cependant le souvenir en est presque perdu; aussi il faut se hâter de recueillir les renseignements nécessaires afin de les sauver complètement de l'oubli.

La filature de lin et de chanvre eut une existence très éphémère.

La rouennerie, dirigée par deux Normands, Pierre Igé et Philippe Rapi, cessa vers 1856; elle confectionnait surtout des étoffes rayées.

La fabrique de chapeaux de paille d'Italie employait 25 à 30 personnes; elle était conduite par un Italien nommé Triebe, assisté de ses enfants et était installée dans la maison de la place du Palais, ancien hôtel des Collèges, qui a été transformée depuis en caserne pour les gardes d'honneur de S. A. S. Cette fabrique fut fermée vers 1830.

Enfin le Prince Honoré V, qui habitait la Normandie une partie de l'année, voulut introduire dans la Principauté une industrie très répandue à Argentan, Bayeux, Caen et à Alençon, dont le point à l'aiguille dérive du point de Venise qui fut importé en France par Colbert en 1665; il s'adressa au Ch<sup>er</sup> Louis de Millo, alors Gouverneur Général, pour l'inviter à lui envoyer quatre jeunes personnes du pays qui seraient placées, aux frais du Prince, comme apprenties dans des ateliers de dentelières; on devait leur recommander de garder le costume national, ce costume élégant et pittoresque, qui a malheureusement disparu et dont les anciens du pays ont seuls conservé le souvenir.

Voici en quoi il consistait :

Jupe de bazin rayé aux couleurs nationales, blanc et rouge;

Spencer de velours noir;

Fichu de mousseline brodée;

Tablier de percale rouge;

Coiffure composée d'une béroire ou crépine en soie de couleur avec glands; l'été, cette coiffure était remplacée par une torsade de velours noir accompagnée de fleurs naturelles.

Les quatre apprenties, quatre mentonnaises, revinrent au bout d'un an, accompagnées d'une maîtresse nommée Sophie Lenormand, et leur atelier fut installé au Palais.

La dentelle de Monaco était une dentelle de fil ourdie au fuseau, légère, transparente, avec un gros fil plat formant l'entourage des fleurs, dans le genre de la Malines, et se vendait assez cher; la fabrication cessa en 1835.

Ces industries sont remplacées aujourd'hui par le commerce des fruits, des parfums, de l'huile, ainsi que par la fabrication de la céramique artistique, qui annonce devoir prendre un grand développement et qui, nous l'espérons, figurera avec honneur à la prochaine Exposition Universelle de Paris.

Le milieu de Monaco ne comporte d'ailleurs que des industries élégantes et artistiques, ce que nous appellerons volontiers des industries de salon, telles

que la sculpture sur ivoire qui est déjà pratiquée avec succès à Monte Carlo, la mosaïque de bois, la tapisserie, la bijouterie, la reliure, l'imprimerie de luxe, etc. qui rehausseraient encore la réputation de la Principauté et contribueraient à sa prospérité. Le débit de ces objets de luxe serait, d'ailleurs, facile par suite du grand nombre de gens riches qui, chaque année, traversent la Principauté de Monaco ou y séjournent.

M. Coffinet est nommé chef d'exploitation des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, en remplacement de M. Bidermann, admis à la retraite.

On annonce la nomination de M. de la Vernède en qualité d'agent Vice-Consul de France à Ventimiglia.

Le nombre des Etrangers arrivés à Monaco pendant le mois de Mars est de 40,191.

Le n° 4 du Bulletin Officiel de la Société humanitaire des Chevaliers Sauveteurs Médillés des Alpes-Maritimes reproduit le remarquable discours prononcé à la fête du 10 mars, par M. le Commandant Féraud, Président Fondateur, dont nous extrayons le passage suivant :

« Notre jeune, mais vaillante Société que l'on pourra un jour appeler : l'Institut de la morale en action, se trouve dans la voie de la plus remarquable prospérité. Née d'hier, elle a pu, comme par enchantement, et par la confiance qu'elle inspire, acquérir déjà la faveur des plus hauts patronages.

« Madame la Maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, qui est placée à la tête de toutes les œuvres de charité et d'utilité publique, n'a pas voulu priver la nôtre de sa haute et bienveillante protection, grâce à l'aimable initiative de notre haut président d'honneur, M. le duc de Castries. (Applaudissements).

« Le jeune roi d'Espagne, Don Alphonse XII, qui a voulu se rendre si populaire en s'attachant à nos institutions de sauvetages, ne nous a pas fait attendre sa précieuse adhésion, faveur suprême que nous devons aux instances de nos délégués généraux à Madrid, S. E. Don Gonzalez Ortega, S. E. le général Coello. (Applaudissements).

« S. A. S. Charles III de Monaco, ce prince éclairé, qui fut, en tout temps, l'ami dévoué de la France, et qui possède au plus haut degré le secret de faire le bonheur de son peuple par la sagesse avec laquelle il sait gouverner, a voulu prendre son rang dans la Société des Sauveteurs. Et c'est à l'obligeance de M. le comte Gastaldi et de M. le Gouverneur de Monaco; nos présidents d'honneur, que nous devons encore ce grand honneur. » (Applaudissements).

Nous extrayons de la chronique parisienne du *Constitutionnel* du 26 mars dernier, les lignes suivantes :

Nice s'apprête à fêter la mi-carême par des courses qui auront lieu lundi et s'annoncent intéressantes. La journée comprendra trois prix : le *prix du Var*, le *prix de Circonscription* et le *prix de Monaco*. A Monaco le 28 et le 29 auront lieu les tirs pour les grands prix de clôture du tir aux pigeons. Le montant du prix est de cinq mille francs plus un objet d'art de deux mille cinq cents.

En dehors de ces divertissements sportiques, le théâtre fait merveille à Monaco. Après les représentations de la troupe de comédie avec MM. Christian, Dieudonné, Grivot, M<sup>mes</sup> Legault, Grivot, Maurel et *tutti quanti*, voici celles de la troupe d'opéra-comique qui commencent. Charles Monselet, en ce moment à Monte Carlo, pourra juger de la bonne exécution de ses *Surprises de l'Amour*, cet ouvrage exquis qui a remis le nom du compositeur Poise en vedette cet hiver salle Favart.

Monte Carlo devient, d'ailleurs, un véritable coin littéraire, M. de Villemessant s'y est fait bâtir un palais surmonté du buste de Beaumarchais; M. de la Rounat, le sympathique critique, a construit une villa à la Condamine; M. Périvier y possède pignon sur rue non moins que MM. Dormeuil et Plunkett. Devant cet envahissement, et pour y répondre, l'administration du Casino va faire bâtir pour la saison prochaine un théâtre véritable avec loges et galeries. M. Garnier, l'architecte de l'Opéra, qui possède une villa magnifique à Bordighiera, sera chargé de doter Monte Carlo de cet édifice très désiré. Si l'on danse à Nice, au cercle de la Méditerranée, chez M<sup>me</sup> de Melvil, chez M<sup>me</sup> May, on dine à Monaco de la façon la plus succulente au Palais du Prince, d'abord, où les honneurs de la table souveraine sont faits par M<sup>me</sup> la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, dont la distinction de la personne égale le charme de l'esprit; chez le Gouverneur Général de la Principauté, le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, un administrateur que regrette la France, doublé d'un lettré de premier ordre, d'un curieux de curiosités qui fait loi; chez M<sup>me</sup> Henry Wagatha, l'aimable et spirituelle compagne de l'administrateur de la Société des Bains; chez M. de Villemessant, l'amphytrion attitré de tous les artistes et de tous les écrivains de passage à Monte Carlo, que sais-je encore? Ce n'est partout qu'hospitalité aimable et raffinée en ses agréments. Aussi ne vous étonnez pas si la chronique déserte Paris et ses bourrasques pour hanter ces bords fortunés où fleurissent les orangers et la bonne grâce.

BACHAUMONT.

### Tir aux Pigeons à Monte Carlo.

### GRAND PRIX DE CLOTURE, 29 ET 30 MARS 1878

**Le Grand Prix de Clôture :** Un objet d'art, valeur 2,500 francs, ajoutés à 100 francs d'entrée, avait attiré l'élite des amateurs en ce moment dans nos régions. Le programme, du reste, était bien fait pour justifier cette affluence. Le second recevait 1,000 francs sur le prix et 25 % des entrées, le troisième, 500 francs et 20 %; le quatrième, 15 %.

**12 pigeons.** Le premier jour, 6 à 25 mètres; le second jour, 6 à 26 mètres.

Le premier prix a été gagné par M. A. Rush, 11 sur 14.

Le 2<sup>e</sup>, par M. Varocqué, 10 sur 14.

Le 3<sup>e</sup>, par M. le baron de St-Trivier, 9 sur 13.

Et le 4<sup>e</sup>, par M. P. Salvago, 8 sur 12.

Mardi dernier, pour la continuation des représentations de M<sup>me</sup> Nadaud, de M<sup>me</sup> Grivot et de MM. Christian, Grivot et Arsandaux, l'administration du Casino nous a donné *la Poupée de Nuremberg*, opéra comique, musique d'Ad. Adam. La charmante musique du maître, interprétée avec beaucoup de talent par nos artistes, a été très goûtée du public.

M<sup>me</sup> Grivot a chanté, avec un grand succès, le *Sentier couvert*, et, disons-le à sa louange, elle l'a dit avec une expression, un sentiment, qui lui ont valu les applaudissements de la salle entière. Nous ne prétendons pas qu'elle fait oublier Judic, mais elle sait donner à la romance un cachet qui lui est propre et qui ne manque pas d'une certaine distinction.

Samedi, un ravissant opéra comique en deux actes, *les Surprises de l'Amour*, tiré de Marivaux, et signé Charles Monselet, a mis en relief le talent de M<sup>mes</sup> Mauduit et Nadaud. Cet opéra comique de M. Poise, le savant compositeur, a justifié sur notre scène le succès qu'il a obtenu l'année dernière à Paris. M<sup>me</sup> Mauduit (Colombine), s'est montrée comédienne aussi piquante que chanteuse accomplie et avec elle M<sup>me</sup> Nadaud (la Comtesse) et M. Arsandaux (Arlequin) ont été justement applaudis.

Ce soir grand concert vocal et instrumental, avec le concours de M<sup>mes</sup> Mauduit et Nadaud, M<sup>me</sup> Laurence Grivot, MM. Arsandaux et Grivot et l'orchestre du Casino.

### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — Les régates qui ont eu lieu jeudi ont été très-animées, mais elles n'ont pas été favorisées par un temps des plus heureux. Le mistral, qui depuis trois jours soufflait avec violence, avait bien cessé ses exploits la veille au soir, à la satisfaction générale, mais une forte brise d'Est est venue le remplacer. Vers midi tout allait bien encore; cependant plus tard le vent devint bourrasque et occasionna un certain nombre d'accidents; pourtant aucun malheur sérieux ne s'est produit; quelques barques ont été, il est vrai, renversées, mais les hommes qu'elles contenaient ont été aussitôt retirés de mer par les marins des bateaux qui se trouvaient à leur portée.

La présence de toute la flottille des chaloupes, baleinières et canots de l'Escadre donnait à la fête un éclat qu'elle n'avait pas eu l'année passée.

La foule des spectateurs, plus nombreuse, plus enthousiaste qu'elle n'avait jamais été, encombrait littéralement les abords du Phare, du Cercle nautique et tout le boulevard de la Croisette.

La musique municipale, dirigée par M. Brick, alternait avec celle de l'Escadre. Ces deux musiques donnaient à la solennité un relief inusité.

Nous constaterons de suite le succès obtenu à ces régates par le bâtiment *Isabelle II*, du port de Monaco, commandé par M. Ambroise Delpiano, son capitaine, qui, malgré la tempête, a été sur le point de remporter le prix des courses à la voile. Ce prix, à cause du mauvais temps, n'a pas été décerné.

L'*Isabelle II* a eu, en outre, le bonheur de sauver un des marins de l'un des équipages chavirés.

Nous devons dire, du reste, que les régates péchaient par un défaut visible d'organisation, un manque absolu de l'ordre et de l'entente nécessaires pour de semblables cérémonies.

Sur le grand escalier conduisant au Cercle se tenait l'Amiral de Dompierre d'Hornoy, avec son brillant état-major. Derrière, devant la façade du Cercle, on voyait un magnifique parterre des plus jolies fleurs de la colonie de Cannes représentées par Son Altesse Royale la Duchesse Maximilien de Bavière, la charmante petite-fille du Roi Louis-Philippe, Son Altesse Royale la Comtesse de Caserta, la Duchesse de Vallombrosa, la Duchesse de la Rochefoucauld-Doudeauville, la Duchesse de Luynes, la Comtesse de Polignac, la comtesse de Châteaubriant, la Comtesse Du Bourg, la Comtesse de la Chauvinière, la Comtesse de Balleroy, la Vicomtesse de Bernis, la Comtesse de Villegnetout, la Comtesse Lady Limerick, la Comtesse Dameskoy, la Duchesse de St-Albans, la Baronne de St-Trivier, etc., etc. Impossible de voir une plus jolie réunion. Puis c'étaient S. A. R. le duc Maximilien de Bavière, frère de S. M. l'Impératrice d'Autriche, Son Altesse Royale le Comte de Caserta, le Duc de Vallombrosa, M. Gazagnaire, maire, M. Serrailier, adjoint, le Duc de Saint-Albans, le Général Vicomte de Bernis, le Vicomte de La Ferrière, le Marquis de Montholon, le Baron de Boyer de Sainte-Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté de Monaco, le Marquis de Mornay, le Comte de St-Priest, le Comte de Tarring Yetembach, le Comte de Berichold, le Comte de Chambran, le Comte de Lymerrick, le Chevalier de Colqhoun, Alphonse Karr, Tripet Skripitzine, Bachaumont, Capitaine Vyner, Gietz, de Barbarin, de Lafléchère, etc.

Voici le résultat des courses concernant la flotte :

### COURSES A L'AVIRON

BALEINIÈRES DE L'ÉTAT.

1<sup>re</sup> *Surveillante*, frégate. — 2<sup>me</sup> *Savoie*, frégate. — 3<sup>me</sup> *Magnanime*, vaisseau contre-amiral.

GRANDS CANOTS DE L'ÉTAT.

1<sup>er</sup> *Magnanime*. — 2<sup>e</sup> *Provence*. — 3<sup>e</sup> *Surveillante*.

GRANDES CHALOUPES DE L'ÉTAT.

1<sup>er</sup> *Richelieu*, vaisseau amiral. — 2<sup>e</sup> *Surveillante*. — 3<sup>e</sup> *Provence*.

NOVICES DE L'ÉTAT.

1<sup>er</sup> *Savoie*. — 2<sup>e</sup> *Magnanime*. — 3<sup>e</sup> *Richelieu*.

COURSES A LA VOILE

GRANDS CANOTS DE L'ÉTAT.

1<sup>er</sup> *Magnanime*. — 2<sup>e</sup> *Savoie*. — 3<sup>e</sup> *Richelieu*.

BALEINIÈRES DE L'ÉTAT.

1<sup>er</sup> *Savoie*. — 2<sup>e</sup> *Richelieu*. — 3<sup>e</sup> *Magnanime*.

**Nice.** — Les courses du Var, du dimanche 25 mars, ont été contrariées par le vent et la poussière; aussi les spectateurs étaient-ils rares.

Voici le résultat de ces courses :

Prix du Bois du Var (au trot) 1,500 fr., offerts par la Ville. — *Jupiter*, à M. Moustié, est arrivé premier.

Prix de la Circonscription, 1,500 fr. offerts par la Ville. — *Joudamour*, à M. d'Espous de Paul, est arrivée première.

Prix des Hôtels et prix du Paillon, offerts par le syndicat des hôtels. — Gagnants: *Méfancz* et *Navarin*.

Prix de Monaco, 2,500 fr. offerts par l'administration de Monaco. — Premier, *Themistocle*, à M. David Beau-regard.

**Villefranche.** — Dimanche dernier S. A. R. le prince Léopold d'Angleterre a été visiter l'escadre cuirassée à Villefranche.

Un aviso de l'État est allé le prendre à Nice et l'a conduit à bord du *Richelieu*. Au moment de son entrée dans la rade, les navires composant l'escadre ont arboré le pavillon anglais au grand mât. Quand le prince est monté à bord, il a été salué par 21 coups de canon. Les musiques du *Richelieu* et de la *Magnanime*, ainsi que la fanfare du 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs qui se trouvait sur le quai de Villefranche, ont joué le *God save the Queen*. Le noble visiteur n'a quitté le *Richelieu* qu'à 5 h. 1/2 du soir; le même aviso l'a reconduit à Nice.

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Les cirques de Paris se sont unis aux lavoirs pour fêter la Mi-Carême et équiper des voitures de masques. Si la pluie ne s'était mise de la partie, la journée eût été bonne pour la badauderie parisienne. Malheureusement le ciel semblait se fondre en lessive — sans doute pour célébrer, à sa façon, l'anniversaire du jour — et les mascarades trempées, fripées, grelottantes faisaient la plus piteuse figure du monde. Le soir, l'Opéra et les diverses salles de danse se sont partagés les Parisiens affamés d'intrigues et d'entrechats.

Dans le monde il n'y a eu aucun bal costumé. On a dansé en petit comité chez la comtesse de Mortemart, chez la marquise de Virieu, chez la comtesse de Rougé et ça été à peu près tout. On se réserve pour la redoute que donnera, au moment où vous lirez ces lignes, le comte d'Osmond dans son hôtel du Bois-de-Boulogne, voisin du jardin d'Acclimatation. Pour cette fête renouvelée des fameuses réceptions de M. Arsène Houssaye, toutes les femmes devront être en dominos et masquées, les hommes simplement en habit noir. Le Paris mondain s'est arraché les invitations pour cette nuit de liesse avec un empressement de bon augure pour son succès.

Le comte d'Osmond, à la fois sportmen émérite, compositeur, écrivain, est très sympathique. Bien que privé de la main gauche à la suite d'un accident de chasse, il monte à cheval, il conduit, il dessine avec une habileté surprenante. Il a écrit la musique d'un opéra, le *Partisan*, dont des fragments exécutés devant un auditoire de choix au Conservatoire ont pu faire apprécier le mérite. Cette partition allait entrer en répétitions au Théâtre-Lyrique quand est arrivée la débâcle de M. Vizenini. On parle maintenant de la représentation de l'opéra du *Comte à Vienne*.

Chaque année, le comte d'Osmond passe quelques semaines dans le Tyrol où il se livre à de grandes chasses. Il vient de publier un volume: *Dans la montagne*, qui reflète ses impressions sur ce pays aimé des descendants de Nemrod et des faiseurs d'opéras-comiques. Le comte d'Osmond est frère de la duchesse de Maillé, dont le fils, le jeune duc Artus de Maillé, était dernièrement à Monte Carlo, en déplacement avec le vicomte Jacques de Kersaint, le comte de La Rochefoucauld, M. de Montesquiou, et quelques autres jeunes hommes de l'aristocratie française.

Dans les salons de Paris on s'occupe beaucoup de la vente des diamants de la reine Isabelle d'Espagne. C'est la troisième vente de ce genre, qu'opère cette princesse depuis son abdication. Celle-là ne paraît

pas devoir s'élever à plus de deux millions. La reine, décidée à vivre désormais dans une retraite relative, n'entend garder qu'un petit nombre de parures d'un usage pour ainsi dire journalier. S. M. vient de louer à Fontenay-Trésigny auprès de Coulommiers une magnifique propriété où elle compte passer tout l'été. En dehors de ses diamants, la reine Isabelle possède une collection de dentelles qui est peut-être la plus belle de l'Europe.

Les journaux vous ont appris le legs fait au Louvre par la comtesse Duchatel, legs dont le désintéressement des héritiers de la comtesse, la duchesse de la Trémoille et M. Napoléon Duchatel, permet à la nation de jouir immédiatement. Il ne s'agit pas, comme on l'a dit, dans ce don de toute la galerie du feu comte Duchatel, mais seulement d'un choix de tableaux qui en sont les pièces les plus importantes. La *Source* d'Ingres qui faisait un si riant effet dans son décor de verdure, à l'hôtel de la rue Barbet-de-Jouy, figure parmi les toiles léguées au Louvre, ainsi que le *Sphinx* du même maître. M. Duchatel était un fin connaisseur en matière artistique et, en 1846, il fut élu, à ce titre, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts.

A propos d'académie, la réception de M. Victorien Sardou au palais Mazarin est fixée au 23 mai. L'auteur des *Bourgeois de Pontarcy*, le nouveau succès du Vaudeville, succède, vous le savez, à Autran, le poète de la Mer. Aussitôt cette solennité, l'Académie procédera à l'élection des successeurs de Claude Bernard et Thiers. Les candidats pour ces deux fauteuils sont jusqu'ici MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Renan et Taine qui, par parenthèse, vient de publier le second volume de ses *Origines de la France contemporaine*. Ce volume est consacré à la Révolution; le premier traitait de l'ancien régime.

On est toujours fort inquiet à l'Institut de la santé de M. de Loménie. Le distingué littérateur est né à Saint-Yrieix, dans la Haute-Vienne, en 1818. Depuis longtemps déjà il a abandonné sa chaire du Collège de France à M. Guillaume Guizot.

L'Exposition voit les présidents princiers de ses commissions affluer au Champ-de-Mars. Don François d'Assise pour l'Espagne, le prince d'Orange et le prince des Pays-Bas pour la Hollande, le duc de Nemours se montrent parmi ses visiteurs empressés. La section anglaise, grâce à l'impulsion donnée par le prince de Galles, est fort avancée et c'est un sujet de la reine Victoria, M. Adams, qui est le premier exposant ayant terminé son installation. Il a reçu à cette occasion un bouquet de la part des ouvriers français.

De tous côtés, les restaurants et les brasseries se construisent autour de l'Exposition et notamment sur la berge qui s'étend des Invalides au Champ-de-Mars. Ce côté de Paris est dans une animation et un mouvement qui justifient déjà l'empressement des curieux à s'y rendre. Puissent maintenant les canons de l'Angleterre et de la Russie ne pas venir renverser les rêves dorés que suscite cette grande manifestation de l'industrie et de l'art et de les transformer en songes à la Perrette!...

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS.

Les Taxes Postales.

Nos lecteurs n'ignorent sans doute pas que les prix d'affranchissement des lettres vont être notablement réduits dans peu de temps en France et par conséquent dans la Principauté. Il nous a paru curieux, à ce sujet, de mettre sous leurs yeux un historique succinct des taxes depuis la création du service postal.

Nous ne remonterons pas à Hérodote ni à Cicéron, nous n'évoquerons pas le souvenir de Justinien ou l'ombre de Charlemagne, et nous ne rechercherons pas ce que pouvait coûter, à ces époques lointaines, le port d'une lettre. Dans l'antiquité, d'ailleurs, la poste n'exista guère qu'à l'état de monopole gouvernemental. Nous arriverons de suite à l'apparition du service

libre de messageries en France, créé à Paris au XII<sup>me</sup> siècle. Bientôt après, l'Université, dans l'intérêt des familles qui lui envoyaient leurs enfants, sollicita et obtint l'autorisation d'établir de *grands et petits messagers* qui furent chargés du transport des écoliers, de leurs bagages et de leurs correspondances. Une chartre de Philippe le Bel (1296) confirme les privilèges des messagers de Flandres; une autre de Louis X a trait à ceux des messagers de l'Université (1315). Primitivement ces concessions étaient gratuites et personnelles, mais elles ne tardèrent pas à devenir des charges transmissibles à titre onéreux.

Louis XI institua sur toute l'étendue de ses domaines des maîtres coureurs royaux, ayant à peu près les attributions des anciens maîtres de poste. Ce personnel était exclusivement au service de la maison royale. « Auxquels maîtres est défendu de bailler aucuns chevaux à qui ce soit et de quelque qualité qu'il puisse être, sans le mandement du Roy et du grand Maître, à peine de la vie... D'autant que ledict seigneur ne veut et n'entend que la commodité d'unique établissement ne soit pour aultre que son service. »

Louis XI tenait à connaître avant ses sujets les nouvelles intéressantes et il y réussissait. Nous voyons par une lettre adressée par lui aux Etats de Bourgogne qu'il savait le 9 janvier 1477, au Plessis-lès-Tours, la mort de Charles le Téméraire, constatée le 6 sur le champ de bataille de Nancy. La nouvelle avait donc mis trois jours à lui parvenir, et les courriers royaux, pour la lui apporter, avaient franchi 150 kilomètres par jour; c'était une vitesse merveilleuse pour l'époque.

Ce fut Louis XI qui, plus tard, permit l'usage de la poste aux particuliers. On payait par cheval et par quatre lieues, dix sols du temps, soit en valeur métallique environ 2 f. 30. Les bénéfices de cette entreprise furent affectés aux dépenses de l'artillerie.

L'institution néanmoins fit de rapides progrès. A l'avènement de Charles VIII, on comptait en France 230 relais et ce prince en augmenta considérablement le nombre.

Arrivons à l'édit de 1576 qui est une première réforme postale. Il règle les départs et les arrivées des messagers et fixe le prix du transport des lettres: 10 deniers tournois pour une lettre et sa réponse dans le ressort de chaque circonscription; 15 deniers pour un paquet de lettres pesant moins d'une once, 20 deniers pour un paquet d'un poids supérieur.

Henri IV protégea et réglementa le service des messageries. Il ordonna « l'établissement de relais de chevaux de louage, de traite en traite, sur les grands chemins, traverses et le long des rivières, pour servir à voyager, porter malles et toutes sortes de bagages. » Le trajet que chaque bête devait parcourir par journée de travail est fixé à 12 lieues au minimum et à 15 au maximum. Deux généraux des chevaux de relais à louage sont institués et chargés « d'établir l'adjudication de la « Ferme des Postes » ». Les maîtrises devaient être affermées par baux de 3 et 6 ans. Le seul péage à recevoir était de 20 sols tournois par cheval, outre la nourriture, 25 sols tournois par bête d'amble, cheval mallier ou de renfort. Il n'était permis de mener les chevaux loués qu'au trot et au pas, sous peine de 10 écus d'amende.

Un autre édit (3 août 1602) réunit aux postes ordinaires les relais royaux. Les postes étaient placées sous la direction d'un contrôleur général qui payait 32,600 écus le monopole dont il était investi.

Le cardinal de Richelieu enjoignit aux gouverneurs et fonctionnaires provinciaux d'envoyer leurs correspondances par la voie des postes ordinaires (1629).

(\*) Ordonnance du 19 juin 1461.

(\*\*) Edit du 8 mai 1597.

L'envoi des dépêches officielles était consigné sur un registre spécial et accompagné d'un bordereau. C'est l'origine des lettres chargées; cette garantie fut ensuite offerte, moyennant un supplément de prix, aux correspondances privées.

Le 26 octobre 1627 Richelieu édicta un tarif général. Le port des lettres simples de Paris à Lyon, Mâcon, Clermont-Ferrand, Nantes et réciproquement était réduit de 4 sols à 3, il variait pour certaines provinces. Louis XIV diminua ce tarif. En 1676, le port d'une lettre était fixé à 2 sols jusqu'à 25 lieues, à 3 sols de 25 à 60 lieues, à 4 sols de 60 à 80 lieues, à 5 sols pour tout parcours supérieur à 80 lieues. L'organisation s'améliorait aussi. Les lettres mémorables de M<sup>me</sup> de Sévigné ne mettaient plus que dix jours pour aller de Provence en Bretagne, aussi la spirituelle marquise bénissait-elle Louvois de cette célérité qui était chose toute nouvelle et qui ne devait même pas durer, car en 1628 il fallait trois grands jours aux messagers pour aller de Paris à Rouen! La poste mettait quinze jours ou trois semaines pour faire le service d'Aix à Nice!

C'est à M. de Velay, maître des requêtes (1653), qu'on doit l'institution des boîtes aux lettres dans les différents quartiers de Paris. Chose singulière et qui prouve bien qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, les cartes postales étaient connues à cette époque! Il existait au palais un bureau où l'on vendait pour un sol pièce, des billets que Pellisson décrit ainsi: « Ils ne contenaient que ces mots: *Port payé le... jour du mois de l'an 1653 ou 1654*. Pour s'en servir il falloit remplir le blanc de la date du jour ou du mois auxquels vous écriviez à votre amy et les faire jeter ensemble dans les boîtes. Il y avoit des gens qui avoient l'ordre de les ouvrir trois fois par jour et de porter les billets où ils s'adressoient. Outre le billet de port payé, que l'on mettoit sur la lettre pour la faire partir, celui qui escrivoit avoit soin, s'il vouloit avoir réponse, d'envoyer un autre billet de port payé renfermé dans la lettre. »

Cette institution, locale à la capitale, s'appelait la *petite poste*. Elle ne réussit pas d'abord, mais elle reprit sous Louis XV. Quant à la *grande poste*, elle comprenait, dès 1771, plus de 3,000 relais, employait 1,200 agents et distribuait 30 millions de lettres. La France correspondait déjà, par voie postale, avec l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne, les Etats du Nord, la Suisse, la Turquie et le Levant.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

AVIS

MM. les actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 26 avril 1878, dans le but de délibérer sur des modifications aux statuts, et le lundi 29 avril en assemblée générale ordinaire pour l'approbation des Comptes, la fixation du dividende à distribuer et la nomination des Membres de la Direction.

Ces réunions auront lieu au Siège de la Société, à Monte Carlo, à 3 heures de relevée.

PLAN

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Format Colombier. Prix: 5 francs.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir											
	25	750.1	749.3	748.8	750.5	750.2	9.1	11.7	11.3	9. »					7. »	13.5	37	de NO à NE	beau		
26	757.2	757.4	758.1	760.2	761.5	8.9	11.5	12.7	10.3	9. »	13. »	25	N O faible	très-beau							
27	765. »	764.1	763. »	761.8	761.5	9.7	12. »	12.5	10.4	9.4	13.2	49	SO	beau							
28	758.1	757.1	754.9	753.5	753.2	10.4	12.6	12.4	13.2	11. »	13.1	71	E S E	couvert							
29	748.8	747.5	744.6	743.5	744.1	11.5	10.8	9.9	12.2	10.5	13.2	88	id.	pluie							
30	743.3	743.1	744. »	744.1	745.3	9.6	9.6	9.2	8.8	7.9	13. »	83	S O orageux	grêle, pluie							
31	764.4	747.1	747.3	748.7	749.9	9.2	10.5	11.8	9.5	8. »	13.3	68	S	beau							
DATES											25	26	27	28	29	30	31				
Observations: Maxima											11.8	12.7	13.1	13.2	12.2	10.3	11.8	Pluie tombée: 46 <sup>mm</sup>			
Minima											5.6	5.5	7. »	8.9	9. »	8.9	5. »				

Résumé des observations météorologiques du mois de mars 1878.

Pression barométrique moyenne	759 <sup>mm</sup> 9
Température moyenne de l'air	11° 5
Température maximum absolu (le 9 mars)	16° 5
Température minimum absolu (le 17 mars)	3° 9
Température moyenne de la mer	13° 8
Humidité relative moyenne	68
Vents régnants de N E à N O	
Nombre de jours très-beaux	11
id. beaux	8
id. variables	2
id. voilés ou nuageux	10
Quantité de pluie tombée;	52 <sup>mm</sup>

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 25 au 31 Mars 1878.

MENTON. brick-g. l'Eulalie, franç., c. Rey, fûts vides.  
 GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Moute, sable.  
 ID. b. l'Eclaireur, id. c. Allègre, id.  
 PORT MAURICE. bombarde. St-Augustin, italien, c.  
 Codda, ardoises.

Départs du 25 au 31 Mars 1878.

GOLFE JUAN. b. la Fortune, fr., c. Moute, sur lest.  
 NICE. b. Nostra signora del Carmine, ital., c. de Scalzi,  
 ardoises.  
 CETTE. brick-g. l'Eulalie, id. c. Rey, fûts vides.  
 GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Moute, sur l.

**CAFÉ à céder** pour cause de cessation de commerce.  
 S'adresser rue de Lorraine, 13.

**Aix-les-Bains. — VILLA BELAIR**

L'une des plus belles situations d'Aix-les-Bains est celle de Belair, — le lieu bien nommé. — Air pur et sec, vues splendides. Appartements d'un confort et d'un luxe sans rival pour la décoration et l'ameublement. Jardins garnis de fleurs et de plantes choisies. De la bonne distribution et de l'ingénieuse disposition des pièces des appartements ressort la commodité la plus complète. Cela convient surtout aux familles anglaises qui recherchent le confort.

S'adresser pour la location à M<sup>me</sup> Delille, Villa Belair à Aix-les-Bains, Savoie.

**HOTEL DE RUSSIE**

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

**HOTEL DE LA PAIX**

Place du Palais et rue Basse, MONACO.

Chambres et appartements meublés. Pension à domicile. Table d'Hôte à 11 h. du matin et à 6 h. du soir.

**LEÇONS DE PIANO. — M<sup>lle</sup> BABEL**

Villa Rouderon, aux Moulins.

**M<sup>me</sup> BOSSOLASCO PIANISTE**

Leçons de Piano  
 Rue Sainte-Barbe, 1, Monaco.

**M<sup>me</sup> ASÉ INSTITUTRICE.** — Leçons d'Italien et de Français. — English Spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

**HOTEL BEAU-RIVAGE**

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HÔTE à 6 heures. — DINERS à PART.

**G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO**

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

**HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER.**

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	501	487	499	
	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.		mixte	mixte	express	mixte	direct	mixte	express	mixte	mixte	mixte	mixte
	matin	matin	matin		matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	.....	.....	.....	.....	7 55	6 3	11 15	.....	1 20	.....	
173	21 30	16	11 70	Toulon	.....	.....	.....	6 40	9 47	9 55	12 36	.....	3 42	.....	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 04	9 58	11 16	1 10	2 50	3 50	.....	7 59	.....	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 04	10 49	12 18	2 02	3 54	4 40	.....	8 57	.....	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 19	.....	10 56	12 35	2 24	.....	5 01	6 50	9 14	.....	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 30	.....	.....	12 46	2 35	.....	5 13	7 01	9 26	.....	
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 37	.....	.....	12 53	.....	.....	5 20	.....	9 33	.....	
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 05	.....	11 32	1 15	3 01	.....	5 42	7 26	9 56	.....	
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 10	.....	11 37	1 20	3 07	.....	5 48	7 32	10 02	.....	
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebrune	9 19	.....	.....	1 32	.....	.....	5 57	7 42	10 13	.....	
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 43	.....	11 54	1 55	3 40	.....	6 06	8 05	10 22	4 55	
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome	11 45	.....	.....	4 07	6 03	.....	.....	9 55	.....	6 28	
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 05	.....	.....	10 20	10 50	.....	.....	10 32	.....	12 55	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	STATIONS	478	500	4	482	486	488	492	494	496	894	
					omn.	omnib.	express	omn. b.	mixte	direct	mixte	mixte	express	mixte	mixte
					matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	.....	.....	.....	.....	4 17	7 40	8 35	12 55	.....	4 15	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris..	.....	6 30	.....	.....	10 24	12 45	3 14	6 55	.....	10 16	
10	1 20	» 90	» 65	Menton	.....	7 03	9 29	.....	11 »	1 20	3 50	7 30	10 »	10 50	
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	.....	7 16	.....	.....	11 10	1 31	4 »	7 43	10 12	.....	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	.....	7 25	9 48	.....	11 20	1 41	4 10	7 54	10 22	11 12	
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	.....	7 38	9 54	.....	11 31	1 47	4 20	8 01	10 28	11 18	
9	1 10	» 80	» 60	Eze	.....	7 51	.....	.....	11 44	.....	4 33	8 15	.....	.....	
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	.....	7 59	.....	.....	11 52	.....	4 41	8 23	.....	.....	
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	.....	8 06	10 18	.....	12 07	2 11	4 48	8 32	.....	11 42	
47	5 75	4 30	3 15	Nice	8 18	10 30	.....	.....	12 19	2 23	5 »	8 44	11 03	11 54	
173	21 30	16	11 70	Cannes	6 08	.....	10 50	9 40	12 33	2 45	5 20	9 06	11 08	.....	
240	29 55	22 15	16 25	Toulon	7 16	.....	11 47	11 02	1 39	3 44	6 18	10 02	11 58	.....	
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 »	.....	2 57	4 »	7 40	7 29	.....	.....	.....	.....	
					2 20	.....	4 15	6 15	9 45	9 05	.....	.....	.....	.....	

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer; offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.